

6 et 11 octobre, les retraités dans la rue

Perte d'autonomie et pouvoir d'achat, rien ne va plus !

Qu'ils soient actifs ou retraités, les salariés sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes.

Chaque jour, le constat est de plus en plus lourd. Se nourrir, se loger, se déplacer, se soigner, s'habiller, est devenu un véritable casse tête, une question de choix.

La moyenne des pensions (1200 euros pour les hommes, 900 euros pour les femmes) met en évidence la faiblesse des revenus et les inégalités liées au sexe.

Des fausses solutions !

Le calcul des pensions sur les 25 meilleures années, la désindexation des pensions sur le salaire moyen depuis la réforme Balladur de 1993 et leur indexation sur les prix se chiffre aujourd'hui par un retard de plus de 20 % par rapport au salaire moyen.

Les lois Fillon 2003, 2008, 2010 ont encore accentué cette dérive.

Ce qu'ils ne disent pas !

- ▶ 170 milliards d'euros distribués aux entreprises sous forme de niches fiscales.
- ▶ 210 milliards de dividendes versés aux actionnaires en 2010.
- ▶ 4,7 millions de salariés inscrits au pôle emploi.
- ▶ 13,5 % de pauvres en France (moins de 954 € pour vivre par mois), soit 8,2 millions qui vivent sous le seuil de pauvreté (source 2009). Les retraités sont malheureusement très nombreux dans cette catégorie.
- ▶ Un retraité sur 2 gagne moins de 1200 € par mois.

Plus d'austérité

Le gouvernement a annoncé le 24 août "des mesures destinées à réduire le déficit de la France...".

Il s'agit de nouvelles mesures de restrictions pour les salariés et les retraités. Les "dépenses sociales" sont au centre de cette politique de récession sociale. Elles pèseront sur le niveau des pensions, sur l'accès au soin, l'augmentation de la taxation des complémentaires santé.

Ce n'est pas comme ça que l'on va relancer la consommation, stopper la casse de l'emploi et des services publics.

La question d'une véritable répartition des richesses est à l'ordre du jour en France, en Europe, dans le monde.

Perte d'autonomie : quel financement !

Le débat engagé sur cette question a occupé le devant de la scène depuis plusieurs mois. Débats publics ou institutionnels, actions, la CGT a participé à ce qu'il existe une forte résistance aux projets gouvernementaux.

Le gouvernement a décidé de reporter à 2012 la réforme du financement de la perte d'autonomie. Cette décision ne doit pas masquer l'urgence des mesures à prendre : dans les départements sur le financement de l'APA, pour certains services d'aide à domicile, ainsi que les familles.

Les questions du financement restent posées, il s'agit pour la CGT d'exiger la nécessité de créer une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, **prise en charge par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité Sociale.**

C'est le cadre de l'action spécifique nationale unitaire des retraités le 6 octobre.

La CGT revendiquera ce jour là :

- une pension équivalente au SMIC, revalorisée à 1700 € (pour une carrière complète) ;
- le retour à l'indexation sur l'évolution du salaire moyen ;
- un rattrapage de 300 € par mois pour perte de pouvoir d'achat ;
- une pension de réversion d'au moins 75 % de la retraite initiale ;
- mettre fin au forfait hospitalier, déremboursements, franchises médicales et dépassements d'honoraires ;
- l'abandon de la taxation des complémentaires santé ;
- le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale, dans le cadre de la Sécurité Sociale.

Ensemble, exigeons les moyens de vivre longtemps et en bonne santé, une retraite agréable, décente et sans angoisse du lendemain.

Convaincre de la nécessité d'être nombreux dans la rue le 6 octobre, mais aussi le 11 octobre pour exiger un changement politique prenant en compte les aspirations des retraités.

**POUVOIR D'ACHAT
PERTE D'AUTONOMIE**

Manifestation JEUDI 6 OCTOBRE

**Nantes - 10 H 30 - place Bretagne
St-Nazaire - 10 H 00 - Parking du Théâtre
(rue Henri Gautier)**

Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact
 me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

A renvoyer à la CGT



Union Départementale CGT 44
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1

44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80 - udcgt44@cgt44.com

Union Locale NANTES
Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 70
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE
16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. : 02 40 84 34 89 - ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE
pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU
Impasse de la Hache - 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 30 32 45
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN
42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT
1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale ANCENIS
Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE
Maison des Syndicats - 4 rue Marceau
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN
1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF
Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. : 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON
Place Jacques Demy
44190 Clisson
Tél. : 02 40 46 32 70
ulcgt.clisson@wanadoo.fr